

Cour d'Appel de Douai

Tribunal judiciaire de Lille

Jugement prononcé le : 24

8ème Chambre Correctionnelle

N° minute :

N° parquet :

Plaidé le : 24

Délibéré le : 20/06/2024

RELAXE
obtenue
PAR ME REGLEY

JUGEMENT CORRECTIONNEL

A l'audience publique du Tribunal Correctionnel de Lille le 24 JUILLET
VINGT-QUATRE,

composé de Madame Eleonora, juge, présidente du tribunal correctionnel
désignée conformément aux dispositions de l'article 398 alinéa 3 du code de procédure
pénale.

Assistée de Madame PETROCZI Audrey, greffière,

en présence de Madame CLUYTENS Florence, vice-procureure de la République,

a été appelée l'affaire

ENTRE :

Monsieur le PROCUREUR DE LA REPUBLIQUE, près ce tribunal, demandeur et
poursuivant

ET

Prévenu

Nom : h

né le 24/06/1994 (Nord)

Nationalité : française

Situation familiale

Situation professionnelle :

Antécédents judiciaires : déjà condamné

Demeurant :

Situation pénale : libre

comparant assisté de Maître REGLEY Antoine avocat au barreau de LILLE.

Prévenu du chef de :

CONDUITE DE VEHICULE SOUS L'EMPIRE D'UN ETAT ALCOOLIQUE :
CONCENTRATION D'ALCOOL PAR LITRE D'AU MOINS 0.80 GRAMME (SANG)

YANG ET AL.

RELAXE
obtenue
PAR ME REGLEY

de ,

Déc

Fait

Ann

Relax

et le

21

LA PRESIDENTE